

221C0080  
FR0013233475-FS0024

11 janvier 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

<p><b>LYSOGENE</b>  (Euronext Paris)</p>
--

Par courriers reçus le 11 janvier 2021, la société de droit danois Novo Holding A/S<sup>1</sup> (Tuborg Havnevej 19, 2900 Hellerup, Danemark) a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 janvier 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LYSOGENE et détenir, à cette date, 795 537 actions LYSOGENE représentant autant de droits de vote, soit 4,72% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LYSOGENE sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 11 janvier 2021, 733 660 actions LYSOGENE représentant autant de droits de vote, soit 4,36% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Contrôlée par The Novo Nordisk Foundation.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 16 841 104 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.